

direction juridique

Brian du Halgouet



LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

PASCAL EYDOUX, PRÉSIDENT DU CNB

Le Conseil national des barreaux (CNB) a un nouveau président. Pascal Eydoux est l'ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Grenoble (2000-2001) et président de la Conférence des bâtonniers entre 2008 et 2010. A l'issue du scrutin, il a devancé l'ancien bâtonnier de Toulouse, Jean-Luc Forget, et l'ancien bâtonnier du Val-d'Oise, Eric Azoulay, les deux autres candidats à la succession de Jean-Marie Burguburu, qui avait pris les commandes du CNB en septembre 2013. ■

Repenser les prestations juridiques

EXTERNALISATION //

Pour satisfaire aux besoins croissants des directions juridiques, Stéphane Lefer, issu du monde de l'entreprise et actuel secrétaire général du Cercle Montesquieu, lance son propre cabinet d'avocats. Sa particularité ? Remplir un ensemble de missions hétérogènes mais essentielles pour soulager la charge des juristes d'entreprise.



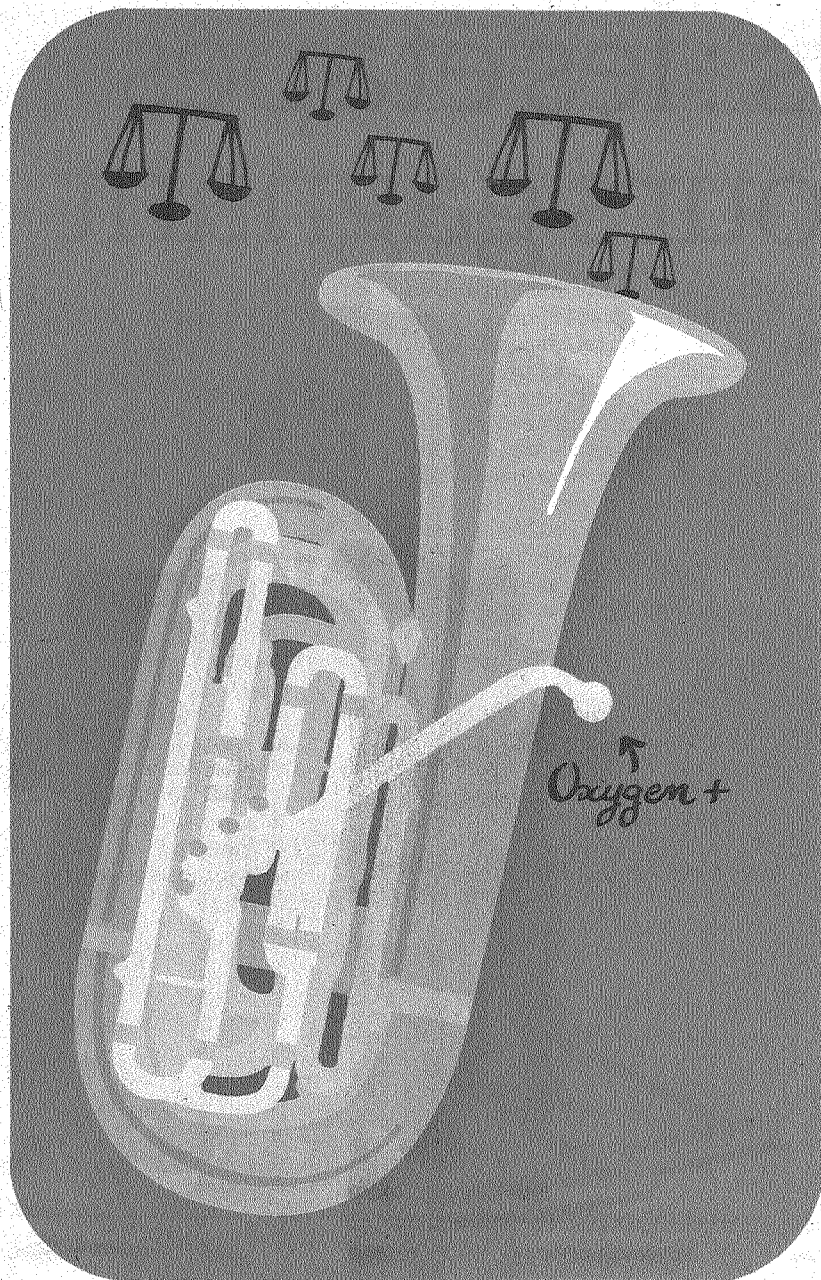
STÉPHANE LEFER, ancien directeur juridique de Sogeti, vient de créer le cabinet d'avocats Oxygen +.
Photo René Tanguy

Vincent Bouquet
vbouquet@lesechos.fr

Rcherche désespérément prestataire extérieur opérationnel, pragmatique et capable de prendre en charge un projet de A à Z. » Quel directeur juridique n'a pas rêvé de publier cette annonce et trouver cet oiseau rare ? Idéalement, un consultant doté d'une « compétence juridique mais plus encore capable d'appréhender les aspects financiers ou de communication d'un dossier », énumère Stéphane Lefer. Ce dernier sait de quoi il retourne : il a lui-même été directeur juridique de Sogeti, une filiale de Capgemini. En créant Oxygen +, un cabinet d'avocats « pas comme les autres », il retourne – après quinze années passées en entreprise – à son premier métier, ou presque. Avec un objectif précis : coller à la réalité de terrain des directions juridiques.

Une force d'appoint à adapter

Ces dernières années, le conseil aux professions juridiques a connu un fort développement et suscité les vocations de nombreux acteurs. Côté management et conseil en prestations juridiques : Day One, Profit & Law, LEXqi, Bignon De Keyser, etc. Pour les ressources humaines, nombre de chasseurs de têtes. Les juristes d'entreprise ont en effet un besoin croissant et constant de structuration autour de projets stratégiques à forte valeur ajoutée, de missions d'organisation, de processus d'amélioration de la performance ou encore de procéder à des opérations de fusion-acquisition pour mieux se développer et prospérer sur un marché qui ne cesse de s'internationaliser. Conscient de ces besoins, Stéphane Lefer, actuel secrétaire général du Cercle Montesquieu, entend asseoir sa différence. Si les avocats « savent parfaitement traiter des dossiers de contentieux ou remplir des missions ponctuelles de conseil, il n'est souvent pas dans leur modèle économique de proposer les services d'une personne dédiée sur le long terme, ou à un tarif que les directions juri-



Jérôme Meyer-Bisch pour « Les Echos Business »

diques peuvent assumer financièrement », analyse-t-il. Dans ce cadre, les juristes sont donc souvent contraints de se passer de cette force d'appoint, à en croire le secrétaire général du Cercle Montesquieu.

Une offre intermédiaire

Autant de raisons qui ont poussé Stéphane Lefer à positionner son affaire sur un créneau bien précis. Son cabinet d'avocats – seule forme possible en France pour une société spécialisée dans le conseil juridique – propose aux directions juridiques des services sur de longues périodes d'une équipe composée de quatre juristes et avocats. « Nos missions forment un mix de tout ce qui constitue le travail d'une direction juridique », précise Stéphane Lefer. A la fois, le tout-venant mais aussi un besoin d'expertise forte sur des

dossiers bien précis, à des tarifs plus abordables et avec une très grande proximité. »

Sur ce marché bien particulier, l'ancien directeur juridique assure faire figure de pionnier en France. « Pendant longtemps, des avocats ont choisi de devenir juristes et ont apporté leur savoir-faire aux entreprises. Aujourd'hui, il est peut-être temps de créer des cabinets d'avocats comme on monterait une direction juridique ! », confie-t-il. Les prémices d'une révolution.

SUR LE WEB
Retrouvez le dossier complet sur echo.st/m103054



À NOTER
Trois cabinets d'avocats britanniques ont déjà créé des structures vouées aux missions moins stratégiques. En savoir plus : echo.st/m104596